



COMMUNE D'AUSSONNE

Envoyé en préfecture le 19/11/2021

Reçu en préfecture le 19/11/2021

Affiché le 19/11/2021

ID : 031-213100324-20211119-DEL_100_2021-DE



EXTRAIT N° 100/2021 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie - salle du Conseil - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 11 Novembre 2021.

PRÉSENTS : Mmes et MM. ARNAL, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNARDINI, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAMBOULIVES, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PICARD, PILON, PREVOST, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. LABORIE	à	Mme MONTAGUD
M. SAFON	à	M. LAURENS
Mme CAIRE	à	M. PILON
Mme DEJUNIAT-BERNARDINI	à	M. BERNARDINI
Mme AGUERRE	à	Mme GUZOU

SECRETARE : M. MONTÉGUT a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : ENFANCE JEUNESSE EDUCATION - Règlement du concours vitrine de Noël 2021

La commune d'Aussonne avec le Conseil Municipal des Enfants, organise un concours de décoration de vitrine du samedi 11 décembre 2021 à 00h00 au dimanche 19 décembre 2021 à 23h59 (heure française métropolitaine) règlement consultable sur le site internet de la Mairie.

Ce jeu concours a pour objectif de démontrer le soutien et l'attachement de la municipalité et de nos jeunes élus aux commerces de proximité d'Aussonne. Il aura aussi pour objectif de créer une véritable émulation en matière de décoration des vitrines des commerces participant ainsi à l'embellissement de la commune durant les périodes festives de fin d'année.

Vu l'avis favorable de la Commission Enfance Jeunesse Education - Citoyenneté,

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de valider le règlement du concours vitrine de Noël annexé à la présente délibération.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 29

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- De valider le règlement du concours vitrine de Noël annexé à la présente délibération

Envoyé en préfecture le 19/11/2021

Reçu en préfecture le 19/11/2021

Affiché le 19/11/2021

Berger
Levrault

ID : 031-213100324-20211119-DEL_100_2021-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 19 novembre 2021

Le Maire,

Michel BEUILLE

